



LANGUIDIC (56)

6 RUE DU COLLOTER

HABITAT

Opération n°23-56101-1 (LMA-SJO)

Bureau du 24 novembre 2026

Présentation de l'avenant n°1

CONTEXTE INTERCOMMUNAL	CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT
• EPCI : CA Lorient Agglomération • Convention initiale : signée avec commune de Languidic le 16/04/2024 • SCOT : SCOT 16/05/2018 • PLH : sans objet • Convention cadre : PPI 2021-2025 – Convention signée le 31/12/2021 prolongée par les instances le 9 décembre 2025	• Nombre d'habitants recensement (2022) : 8 046 • Taux annuel moyen de variation de la population (2016-2022) : 0,30% • Taux de logements locatifs sociaux sur la commune (2022) : 8,32% • Taux de logements locatifs sociaux sur l'EPCI (2022) : 21 820% • Taux de logements vacants (2022) : 2,72% • Niveau de tension du marché de l'habitat (2023) : Zone tendue à très tendue • Taux de résidences secondaires (2022) 3,28% • Indicateur de concentration de l'emploi (2022) : 57,90% • Terres agricoles (classées au relevé parcellaire graphique) : Non (XXXX)

Rappel du projet

Sur un foncier appartenant pour partie à l'EPF (acquis en 2024) et pour partie à la commune de Languidic, MORBIHAN HABITAT développe un programme de 13 logements sociaux (LLS), divisés en 3 bâtiments R+2, comprenant des jardins privatifs en RDC et des places de parking aériennes.

L'EPF a mené les travaux de démolition des bâtiments existants, en groupement de commande avec la commune.

Objet de l'avenant

La convention opérationnelle prévoyait un montant d'action foncière de 200 000 €, incluant un montant de 50 000 € pour le poste Honoraires de MOE, diags avant-travaux et Travaux de démolition. Or, le montant de ce poste est de 103 000 € après travaux.



LANGUIDIC (56) – 6 rue du Colloter – Bureau du 24/11/2026 – HABITAT

	Avant	Après
Montant action foncière	200 000 € HT €	253 000 € HT
Périmètre	465.00 m²	Inchangé
Date de fin de portage	12 mai 2031	Inchangé
Evolution des engagements (critères)	Inchangé	Inchangé
Minoration foncière	Oui	oui
Signataires	commune de Languidic	commune de Languidic

Motivation de l'avenant

Le montant d'action foncière prévoyait un montant de travaux de 50 000 €.

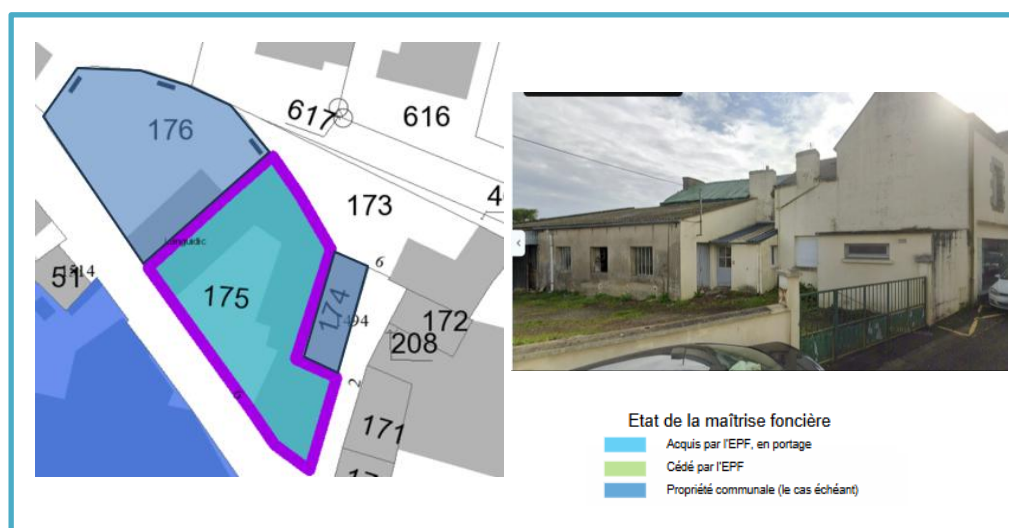
Or, les montants au réel sont les suivants :

- **Travaux** : 87 000 €
- **Honoraires de MOE + diags avant-travaux** : 16 000 €.

Soit un montant global de 103 000 €, donc une augmentation de 48 % du montant d'action foncière « Travaux ».

La différence entre le montant Réel et le montant d'action foncière étant de 53 000 €, il est proposé d'augmenter le montant d'action foncière de 53 000 €.

Eléments de situation



Etat initial

1 ETUDES DE FAISABILITÉ

LANGUIDIC — MOD 6 RUE DU COLLOTER

Construction de 13 LLS



CONTEXTE :

■ MOE : BLEHER

OBJECTIFS :

- 3 Bâtiments en R+2
- 13 LLS (7T2, 5T3 et 1T4 duplex)

PROJET :

TOTAL DEPENSES	432 494 €
TOTAL RECETTES	67 263 €
DEFICIT	365 230 €

Projet de MORIBHAN HABITAT

